Bulletin Municipal d'informations COMMUNE DE PAYRIN-AUGMONTEL

n°128

Dialogues

Janvier 2021

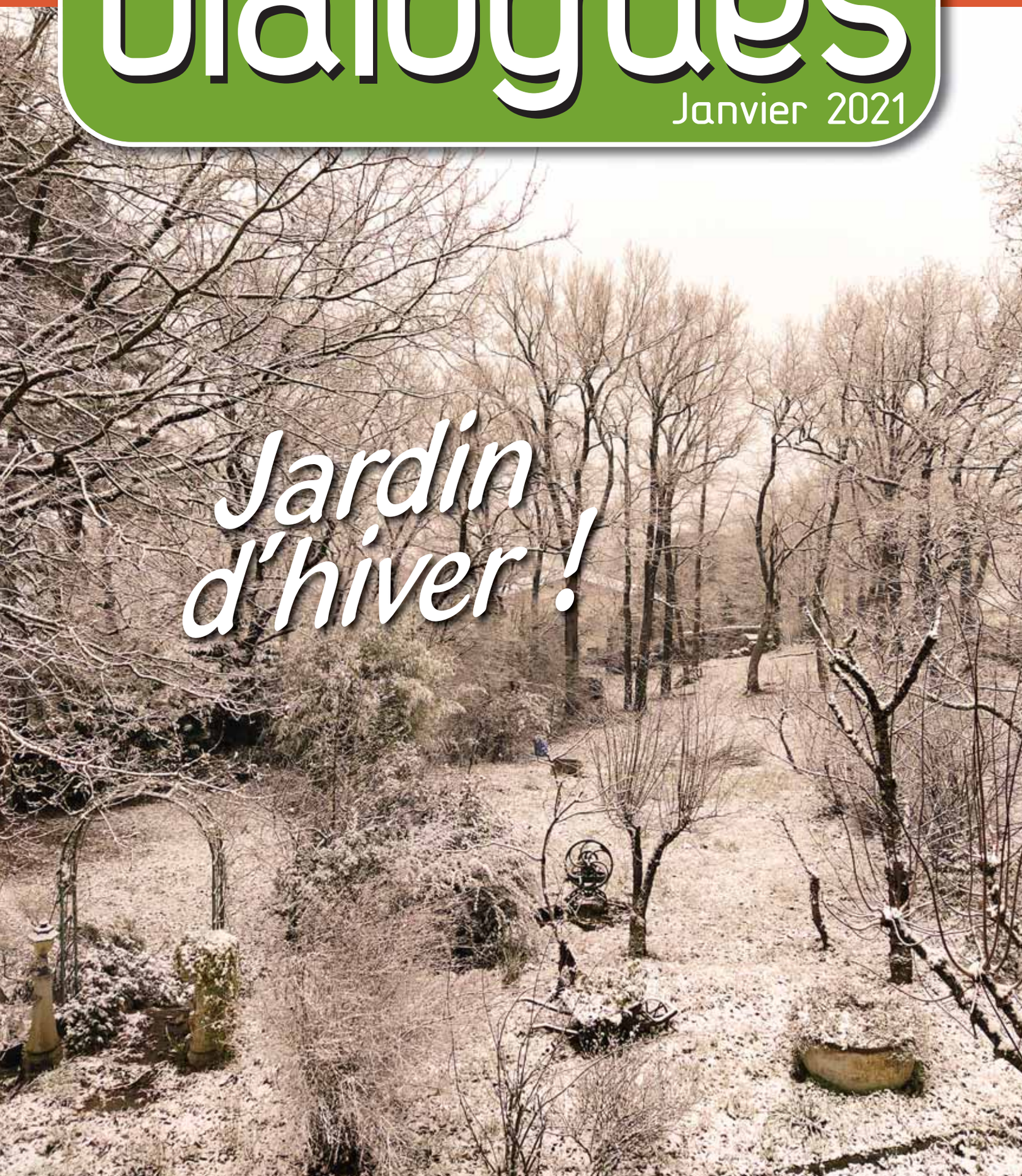

SOMMAIRE

Edito, Agenda .....P. 2

Vie municipale

Voeux 2021, Etat civil, Brèves .....P. 3
Inaugurations .....P. 4
Travaux de bûcheronnage .....P. 5
Rencontre avec les gendarmes
Frelons asiatiques .....P. 6
Nouvelle venue à la Mairie
Nouveau service
60 ans de mariage .....P. 7
Comptes rendus du Conseil municipal .....P. 8
Cérémonies du 11 novembre .....P. 9
Cloches de l'église d'Augmontel ....P. 10 et 11
Compte rendu du Conseil municipal .....P. 12

Vie scolaire

ALAE de La Naure .....P. 13
Ecole de La Naure .....P. 14 et 15
Ecole privée La Salvetat .....P. 16 et 17

Vie associative

MJC de Payrin - Centre de Loisirs.....P. 18
Crèche Los Pitchounets
Les Zygomatiques
Antenne de la lumière .....P. 19

Couvertures : *Jardin d'hiver - Voeux des écoles*

Le "Dialogues" est téléchargeable en PDF sur le site de la commune.

Prochain numéro de "Dialogues" : juin 2021
Directeur de communication : Christophe Mounié.
Commission de presse-information :
Sandrine Villiod (Vice-présidente), Paulette Birendelli (Déléguée)
Nathalie Tenza, Laëtitia De Silva (Conseillères communication).
Photographies : Equipe municipale, responsables d'associations.
Conception et impression : Sarl Patrice Camparmo - Labruguière
camparmo.patrice@wanadoo.fr - 05 63 61 02 46 - 06 12 14 41 02
Ce bulletin a été tiré à 1125 exemplaires.

www.facebook.com/PayrinAugmontel

AGENDA

En raison du contexte sanitaire actuel, nous ne sommes malheureusement pas en mesure de vous communiquer l'AGENDA des manifestations.

Si des événements sont programmés dans les semaines à venir, nous vous le ferons savoir via :

- **le site de la Mairie,**
- **l'application PANNEAUPOCKET,**
- **ou notre page FACEBOOK.**

EDITO

Ces premiers vœux du mandat commencent par des regrets, regrets de ne pouvoir les partager, physiquement, chaleureusement avec vous comme je l'aurais souhaité et comme le veut la tradition. J'espère que nous aurons rapidement la possibilité de nous retrouver. En attendant, à toutes et tous, je veux exprimer en mon nom et au nom du Conseil municipal tous nos vœux de bonheur et de santé à vous-même ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

La deuxième vague de Covid19 a touché la population de Payrin-Augmontel plus durement que la première. Le souhait le plus ardent que je pourrais formuler est que nous retrouvions rapidement nos activités habituelles : travail, études, loisirs, sorties culturelles, aller au restaurant, boire un coup au café,.. L'arrivée d'un vaccin permet de voir l'avenir de manière plus positive mais l'année 2021 continuera sous le signe de la Covid19, il faudra faire avec. Nous avons pris certaines habitudes qu'il nous faut encore conserver quelques temps. Je félicite d'ailleurs tous les habitants de Payrin-Augmontel pour leur civisme.

Concernant la commune, nous avons bien entendu poursuivi nos projets. Côté animations, le lancement du festival Autan de blues et le goûter des aînés, qui étaient à la base maintenus, ne pourront avoir lieu cette année.

L'année 2020 a été riche malgré les conditions sanitaires. Les employés techniques ont entretenu notre cadre de vie afin de le garder propre et sécurisé, nous remercions leur dévouement. Un nouveau logiciel de gestion de la cantine, simple, moderne et plus efficace a été mis en place sans difficultés majeures grâce notamment au professionnalisme des agents municipaux et de l'équipe éducative que je remercie. Des travaux d'assainissement ont été réalisés à la Pouzencarié pour le raccordement au tout-à-l'égout. La création d'une nouvelle classe à l'école de La Naure a été achevée dans les temps et selon nos attentes. La rénovation du vestiaire d'Augmontel a été effectuée avec les membres actifs de l'ASPR. L'aménagement piétonnier de la RD65 est quasiment achevé, restent quelques points de détails à revoir.

Vous l'aurez compris la nouvelle équipe municipale est active et dynamique. Je suis fier d'avoir déjà pu réaliser 3 inaugurations avec Alain Vaute, nos sénateurs, les représentants du député et de nombreux élus locaux, preuve de l'attractivité de notre commune et du soutien infaillible de nos partenaires que nous réactiverons dans un futur proche.

Concernant cette année à venir, le chantier du Centre multi-associatif avance rapidement. Le bâtiment sera hors d'eau et hors d'air courant février pour être opérationnel dans l'année. Pour nos autres projets, nous en sommes toujours au niveau de la réflexion et des premières consultations : cantine mutualisée, habitat partagé pour nos seniors, déviation au niveau de la MJC d'Augmontel, réaménagement de la RD65 entre la pizzeria et le rond point, jardins partagés, réaménagement du patus de la Pouzencarié, etc. S'agissant d'environnement et d'économies d'énergies, nos recherches s'orientent sur un projet d'isolation de l'école avec pose de panneaux photovoltaïques.
Notre monde est soumis à rude épreuve, il faut continuer à faire preuve de fraternité et garder espoir. Je citerai Mère Teresa : « Hier est parti. Demain n'est pas encore arrivé. Nous avons seulement aujourd'hui. »
Je vous souhaite encore une fois à vous et à vos proches une excellente année 2021.

Le Maire, Christophe Mounié

Heures et jours d'ouverture de la mairie :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
www.mairie-payrin-augmontel.fr

Vœux du Nouvel an

Le contexte sanitaire ne nous a malheureusement pas permis de nous retrouver pour les traditionnels « vœux du Maire » cette année. En revanche, la municipalité a participé financièrement à l'achat des goûters qui ont été partagés dans chacune des deux écoles. Il a été distribué 140 places de cinéma et 50 entrées à Pitchou Parc pour les enfants de la commune nés entre 2010 et 2017.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

LA COLLA Mathéo .....né le 2 juillet à CASTRES
GLORIES Lola.....née le 2 juillet à CASTRES
BENNABI Selma .....née le 26 juillet à CASTRES
MERSCH Raphaël.....né le 1er août à CASTRES
PEREIRA Eliott .....né le 3 septembre à CASTRES
BERTUZZI HERNANDEZ Charlotte ..née le 7 septembre à CASTRES
BURGUETE Ezequiel .....né le 17 septembreà CASTRES
ARRAOU Maël .....né le 21 septembre à CASTRES
CHABOT Marley .....né le 9 octobre à CASTRES
COUSIN Nino .....né le 9 octobre à TOULOUSE
BEGUE Noah.....né le 25 novembre à CASTRES
PESCHES BRUNOY Arya .....née le 6 décembre à CASTRES

MARIAGES

BRERA Paul et MAHOUS Géraldine .....le 7 août
CAYLET Cédric et WOIRIN Alicia.....le 22 août
MOUNIÉ Christophe et OURADOU Céline.....le 19 septembre

DÉCÈS

SORIN Michaël, 45 ans.....le 4 août
ACHATOU Adil, 35 ans.....le 17 septembre
VEAUTE *née BUISSON* Elizabeth, 94 ans .....le 27 novembre
BONNET *née FRAISSE* Marie Rose, 92 ans .....le 28 novembre
FLORIN *née BUISSON* Shirley, 92 ans.....le 27 décembre

RECAPITULATIF 2020

18 NAISSANCES - 4 MARIAGES - 9 DÉCÈS

Brèves

Nouvelles adresses

Conformément aux articles L 2212-1, L 2212-2, L 2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales, les communes ont obligation de procéder à la dénomination des voies et à la numérotation des habitations.
Cette action municipale répond avant tout à :

- L'amélioration de votre sécurité (services d'urgences, Pompiers, Police, Gendarmerie, ...)
- L'efficacité des services (La Poste, ERDF, INSEE, fibre...).

Et ce, grâce à une géolocalisation de votre domicile à partir d'une adresse précise.

En ce qui concerne notre commune, pour la plupart, les voies sont dénommées et les habitations numérotées. Néanmoins, pour suivre la réglementation, nous sommes amenés à changer certaines dénominations de voies.
De même, nous devons donner un nom aux chemins qui n'étaient connus que pour accéder à un lieu-dit, et un numéro à toutes les habitations. Le nom et la voie correspondront à l'entrée principale de l'habitation. Les personnes concernées seront prévenues par courrier.
Nous resterons bien évidemment à votre disposition et vous accompagnerons du mieux possible dans vos démarches, certes quelques peu contraignantes, mais nécessaires à votre sécurité et confort de vie.

Lutte contre la grippe aviaire

Les volailles de basse-cour ou les oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale doivent être déclarés en mairie.

Eau-assainissement

La facture annuelle devient semestrielle.

Cartes grises

Il existe désormais deux options possibles :

- **le site de l'ANTS :** https://immatriculation.ants.gouv.fr/
- et **directement chez un professionnel de l'automobile agréé par la préfecture.**

Permis de construire

Le nombre de permis de construire délivrés en 2020 est de 15. Sur ces 15 permis, 7 concernent la création de nouveaux logements, le reste étant des travaux divers (piscines, abris de jardin, transformation garage en locaux habitables, extension maison,...)

Trois inaugurations à Payrin-A ugmontel

Samedi 17 octobre 2020, la municipalité de Payrin-Augmontel a officiellement inauguré trois de ses principaux chantiers : l'achèvement du chemin piétonnier sur la RD 65 et de la nouvelle classe de l'école de La Naure, ainsi que la pose de la première pierre du futur Centre multi-associatif.

- **LA NOUVELLE LIAISON DOUCE** permettra une meilleure connexion sécurisée des quartiers de Payrin au centre bourg et aux commerces. Le bureau d'étude Papyrus et le précédent Conseil municipal ont imaginé un cheminement idéal pour les cyclistes, mais aussi les piétons, les amateurs de trottinette, de rollers… Sans oublier que ce cheminement devra s'inscrire dans le prolongement de la voie verte que nous souhaitons voir se réaliser prochainement.

  Un deuxième objectif était aussi de sécuriser l'entrée du parking desservant les commerces, la pharmacie et les bâtiments médicaux. Les travaux ont été effectués par la société Bousquet. Ce chantier d'un coût total de 200 238 € a été financé pour 28% par l'Etat, 15% par la Région Occitanie, 15% au Département,15% à la Communauté d'agglomération Castres-Mazamet et le reste par la commune.

- **LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CLASSE** est un beau témoin de la vitalité d'une commune et un acte majeur pour son avenir. L'école de la Naure accueille aujourd'hui 149 élèves répartis dans 6 classes maintenant. A l'heure où beaucoup de communes rurales ont des difficultés à maintenir leurs classes, nous mesurons la chance d'avoir réussi le pari d'en ouvrir une nouvelle sur notre école. Nous avons donc opté pour une structure en ossature bois fabriquée par Novabois, une entreprise locale utilisant des matériaux de la région. Ce bâtiment, d'un coût global de 110 000 euros, a été financé pour 35% par l'Etat, bonifié de 15% pour le choix d'une ossature majoritairement en bois d'origine du Massif Central, 30% par le Département et le reste par la commune.

- **LA CONSTRUCTION DU CENTRE MULTI-ASSOCIATIF** est née du fait de la vétusté des locaux actuels, de l'augmentation du nombre d'enfants et le développement d'activités liés à la MJC, au Centre de loisirs et aux associations.

  Il fallait pouvoir faire face à la demande et créer une structure qui réponde aux besoins. C'est le cabinet d'architecture de Benjamin Nègre qui a assuré la conception du bâtiment avec l'intégration des acteurs du tissu associatif et les membres du Conseil municipal.

  Pour un coût global de 960 000 euros, 45% est financé par l'Etat, 10% par la Région Occitanie, 10% par la Communauté d'agglomération Castres-Mazamet, 8% par le Département du Tarn, 6% par l'Europe et le reste par la commune.

  Constatez-le sur la photo, les travaux avancent bien !

Travaux de bûcheronnage

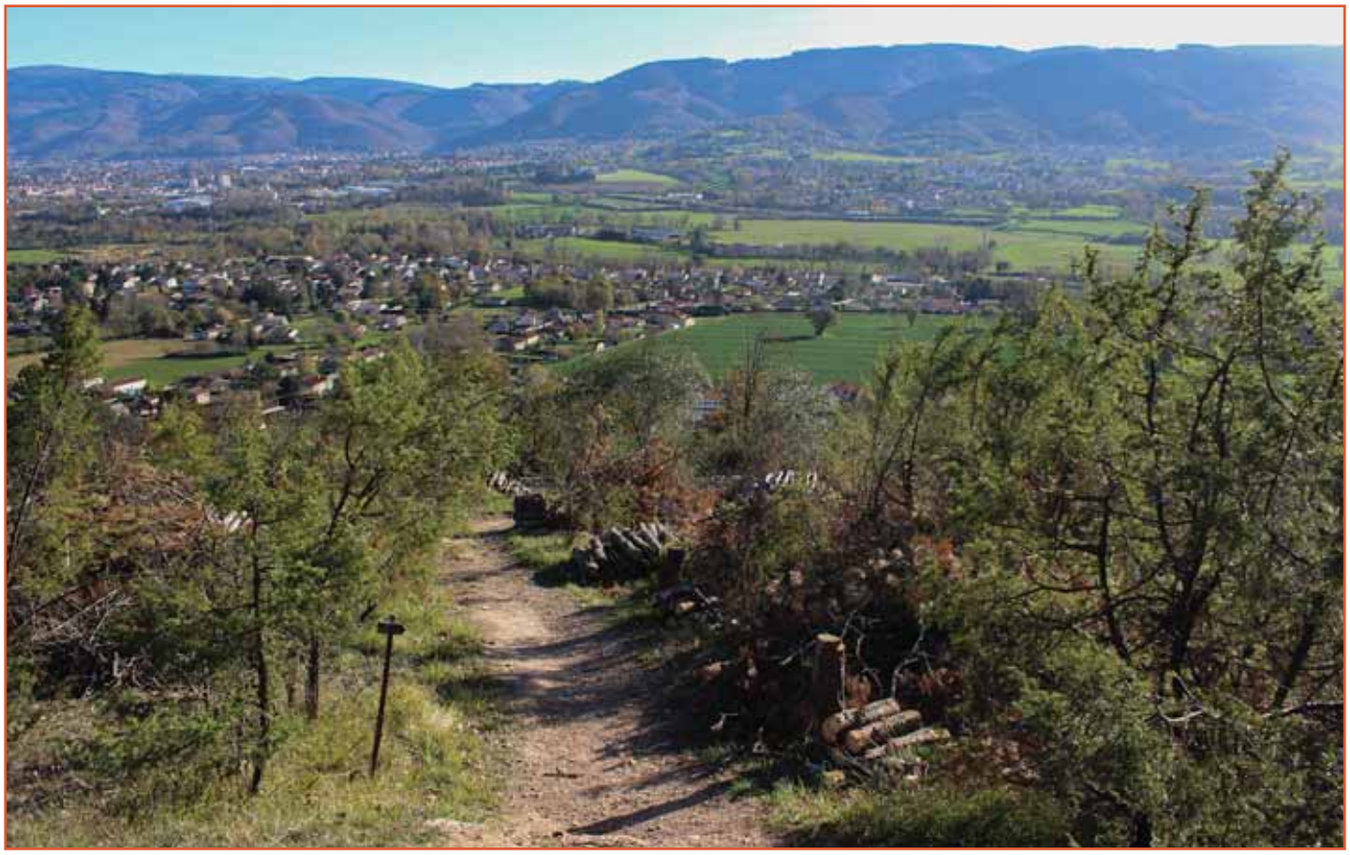

Courant novembre, une équipe de l'Ecole Forestière de Saint Amans est venue procéder à l'abattage d'arbres sur les hauts de Payrin, en contre-bas de la Croix de Bonnet. Ces travaux, prévus avant le premier confinement, avaient dû être reportés. Ils ont permis de bien dégager les lieux qui offrent aujourd'hui une vue imprenable sur notre commune !

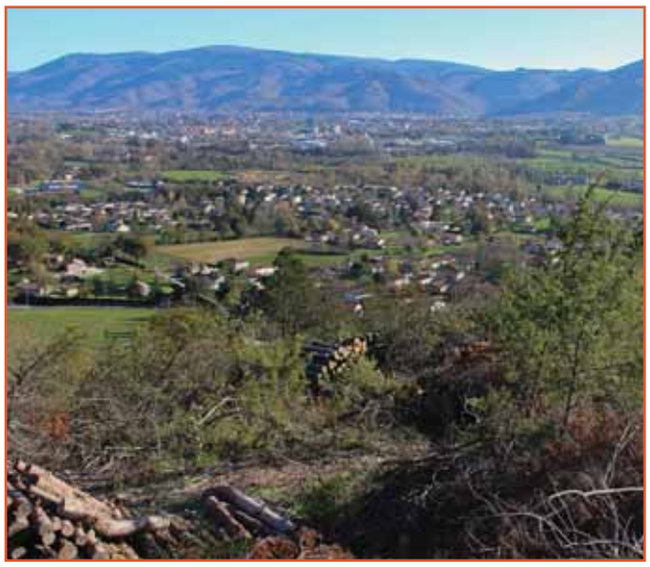

Les nouveaux élus de Payrin-A ugmontel rencontrent les G endarmes

C'est dans le respect des gestes barrières que quelques membres de la nouvelle municipalité de Payrin-Augmontel, accompagnés du Maire Christophe Mounié, se sont rendus à la brigade de Labruguière afin de rencontrer les Gendarmes.

Après les présentations, le Lieutenant Soudet a fait le bilan des effectifs et des actions menées; des actions que nous pouvons considérer comme positives, avec un nombre certain d'affaires élucidées, notamment pour des vols commis sur la commune dont les protagonistes ont été arrêtés , jugés et condamnés.

Le Lieutenant a ensuite pris note des doléances des élus, tant sur les incivilités routières (vitesse, non respect des sens interdits,...), que sur les comportements anormaux, la cybercriminalité et la sécurité du territoire.

La présentation d'un des deux référents gendarmes nous conforte dans la continuité des relations positives et étroites entre la municipalité et les forces de l'ordre pour la sérénité de tous. Un second référent sera rapidement nommé.

Merci au Lieutenant Soudet pour cette rencontre cordiale et constructive.

Piéger les frelons asiatiques

Le frelon asiatique a débarqué en France il y a plusieurs années et n'a aucun prédateur naturel. Non seulement sa piqûre est dangereuse pour l'homme, mais la présence de ce frelon, qui se nourrit d'autres insectes, notamment les abeilles, est susceptible d'entraîner des dégâts importants sur la biodiversité locale. 2020 a été une année record de prédation du frelon asiatique. L'UNAF (Union Nationale de l' Apiculture Française) tire la sonnette d'alarme !

La lutte contre le frelon asiatique vise essentiellement :

- à piéger les femelles fondatrices (celles qui vont reconstruire ailleurs un autre nid) pendant leurs périodes de forte circulation
- à éviter de piéger trop d'autres insectes utiles, en particulier les abeilles

Faire un piège à frelon asiatique est une chose vraiment facile. Même s'il en existe plusieurs sur le marché, les faire soi-même vous coûtera beaucoup moins cher.

Une fois votre piège prêt, versez un appât le plus sélectif possible dans la bouteille par le haut : le but est de piéger autant que possible seulement les frelons asiatiques et surtout pas les abeilles.

L'appât sélectif le plus efficace se compose de :

- 1/4 de volume de sirop de grenadine ou de cassis, utilisé pur
- un demi-volume de bière brune
- un quart de volume de vin blanc (qui repousse les abeilles).

Rechargez le piège en appât tous les 15 jours environ.

Positionnez le piège à une hauteur d'environ 2 mètres, à proximité des arbres en fleurs, du composteur, fin août près des saules, puis du lierre, les déplacer si pas de prise alors que l'on voit des frelons.

Quand poser les pièges ?

Il y a deux périodes :

- à partir du 15 février et les retirer le 1er mai ou dès que l'on attrape des frelons européens.
- à partir du 15 août et les retirer aux premières gelées.

Une nouvelle venue à la mairie

Suite au départ à la retraite de Brigitte Cathala, c'est Sandrine Cabrol qui a pris le relais et qui vous accueillera désormais régulièrement à la mairie.

Employée au sein de la Direction des Territoires durant 16 ans, elle connait bien l'urbanisme et le langage administratif.

En poste depuis le mois de décembre à la mairie de Payrin-Augmontel, elle s'est déjà bien intégrée à l'équipe. Bienvenue à elle !

Nouveau service

Etienne BONIN a installé son entreprise sur la commune de Payrin-Augmontel depuis peu.

Il vous propose de la rénovation électrique, du bricolage et l'entretien de vos espaces verts.

E-mail : bonin.multiservices@gmail.com
Tél. : 07 49 44 47 09

60 ans de mariage

Mardi 22 décembre le Maire, Christophe Mounié, accompagné de trois autres membres du Conseil municipal, s'est rendu chez Monsieur et Madame Montels, ainsi que chez Monsieur et Madame Benezech afin de leur remettre de la part de la Municipalité un petit cadeau en l'honneur de leurs 60 ans de mariage. Tout en adoptant les gestes barrières en vigueur, ces deux rencontres ont donné lieu à un moment d'échange très convivial qui fait chaud au cœur en cette période compliquée.

Monsieur et Madame Montels

Ils se sont connus à un bal lors de la fête des Bausses à Mazamet. Ils avaient alors 15 et 16 ans. Ensuite, ils ne se sont plus quittés et se sont mariés le 26 août 1960 à Mazamet.

Cela fait aujourd'hui 51 ans qu'ils habitent Payrin-Augmontel. Monique avait d'ailleurs installé pendant plusieurs années son atelier de broderie dans une grande pièce attenante à la maison, pendant que Raymond exerçait sa profession d'instituteur, en tant que directeur de l'école du Gravas à Mazamet.

Ils ont une fille et trois petits-enfants qu'ils essaient de voir le plus régulièrement possible.

Monsieur et Madame Benezech

Ils se sont mariés le 20 février 1960 à Sournia, dans les Pyrénées Orientales. Francine est née à Capendu, d'un père gendarme muté à Mazamet lorsque la Gendarmerie a été créée. Gilbert est natif de Payrin et issu d'une famille d'ébénistes de père en fils, un métier qu'il a lui-même choisi et exercé toute sa vie. Francine, elle, était employée municipale et a pris soin de nombreux petits Payrinols qui s'en souviennent encore, puisqu'elle a exercé dans la classe maternelle de l'école publique entre 1965 et 1996.

Ils sont parents d'un garçon et d'une fille et heureux grands-parents de trois petites-filles.

Compte-rendu du Conseil municipal du 10 juillet 2020

- **Désignation des délégués pour l'élection des sénateurs**
Ont été désignés délégués titulaires et suppléants pour notre commune (L. 2121- du CGCT) 5 Délégués titulaires (Christophe MOUNIE, Odile CABROL, Alain VAUTE, Nathalie TENZA, Christian BALLET) et 3 délégués suppléants (Paulette BIRENDELLI, Christophe MARTIN, Sarah MILESI).
- **Délégation d'attributions au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales**
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de déléguer au Maire de la commune, pour la durée de son mandat, un certain nombre des attributions de cette assemblée.
- **Création de la Régie de Recettes pour l'encaissement des prestations périscolaire – Ecole de la Naure**
Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal le projet d'acquisition d'un logiciel de gestion des services périscolaires : restauration scolaire, garderie, accueil de loisirs… A cet effet, le Conseil municipal décide d'approuver la suppression des régies « Cantine » et « Alae » afin d'en créer une seule « Périscolaire » et de donner tout pouvoir à Monsieur le Maire, pour procéder à toutes les formalités afin de créer cette nouvelle régie de recette.
- **Acquisition parcelles non bâties – Indivision NEGRE**
Monsieur le Maire expose au Conseil municipal l'opportunité de procéder à l'acquisition de parcelles non bâties à Augmontel qui permettrait l'aménagement du chemin de Garric et l'accès à la RD 61. Le Conseil municipal, après examen, considérant que la vente sera consentie pour l'euro symbolique, approuve le projet d'acquisition, donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour procéder à toutes les formalités et signer tout document nécessaire à l'accomplissement de cette vente.
- **Transferts au SIVAT des excédents du service de l'assainissement**
Le Conseil municipal décide, après en avoir délibéré, d'autoriser le transfert au budget du SIVAT les résultats de fonctionnement pour -1 674.16 € et d'investissement pour + 5 370.79 € constatés lors de l'arrêté du compte administratif 2019 du budget annexe du service d'assainissement de la commune de Payrin-Augmontel, soit un montant total de 3 696.63 € ; d'autoriser Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches nécessaires pour effectuer les virements de ces excédents du budget principal de la Commune aux budgets de l'Eau et de l'Assainissement collectif du SIVAT.

Compte-rendu du Conseil municipal du mercredi 23 septembre 2020

Compte rendu des décisions du Maire

- **Décision N°2007-320 Relative à la création d'une Régie de Recettes pour l'encaissement des services périscolaires – école de la Naure**
Monsieur le Maire décide de dissoudre à compter du 01/08/2020 les régies cantine scolaire et Alae ; d'instituer à compter du 01/08/2020, une nouvelle régie de Recettes pour l'encaissement de l'ensemble des services périscolaires de l'école de la Naure (cantine, garderie et Alae) ; de demander auprès de M. le Trésorier la création d'un compte DFT et l'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales (PayFip) ; d'encaisser les recettes selon les modes de recouvrement suivants : espèces, chèques, Paiement en ligne (PayFiP).
- **Décision N°2007- 330 Relative à la modification d'une Régie de Recettes pour l'encaissement des produits des locations de salles et mobilier**
Monsieur le Maire décide de modifier à compter du 01/07/2020 la régie de recettes pour l'encaissement du produit des locations de salles, d'installer cette régie à l'Hôtel de Ville 48, av. de la Mairie 81660 PAYRIN-AUGMONTEL, de permettre à la régie d'encaisser les locations de salles communales ainsi que les locations de mobiliers (tables et bancs), d'encaisser les recettes selon les modes de recouvrement suivants : espèces, chèques.

Affaires soumises à délibération

- **Création de poste - Modification du tableau des effectifs**
Le Conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, décide de modifier le tableau des effectifs de la collectivité comme suit : création d'un poste de Rédacteur à temps complet (35h) à compter du 01/12/2020 et suppression du poste de Rédacteur Principal 1ère classe à compter du 01/01/2021.
- **Décision Modificative n°2**
Le Conseil municipal considérant qu'il convient d'inscrire les dépenses et recettes relatives à la création d'une nouvelle classe à l'école de La Naure et d'ajuster le budget primitif 2020, décide d'annuler la décision modificative n°1 et de la remplacer.
- **Convention Média Tarn - Opération « Ecole et Cinéma »**
Dans le cadre de la politique commune d'éducation artistique et culturelle conduite au profit du jeune public, Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet de convention relatif à l'opération « Ecole et Cinéma » pour 2020-2021. Les modalités de participation financière à cette opération sont fixées comme suit : d'une part, 2,50 € par élève et par séance, dont 1 € de « quote-part billetterie » à la charge de la Mairie ; d'autre part, 1,50 € par élève et par an au titre de la Contribution Financière Municipale Annuelle (CFMA). Après examen, le Conseil municipal approuve la convention et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.
- **Subventions « aide à l'installation d'un système de défense contre les intrusions »**
Le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 300€ au titre de « l'aide à l'installation d'un système de défense contre les intrusions » à Monsieur Duarte Mathieu, 466, chemin de Palazy.

Cérémonies du 11 novembre

C'est dans le respect des gestes barrières que s'est déroulée la commémoration du 11 novembre au pied des monuments de Payrin et d'Augmontel. Un piquet d'Honneur du 8ème RPIma souligne l'importance de cette manifestation réduite à minima vu le contexte actuel.

Etaient présents aux côtés du Maire : notre Député Jean Terlier, le délégué Défense, les représentants d'Anciens Combattants et les amis de la Gendarmerie.

Malgré le contexte particulier, le Colonel Christian Pourcel n'a pas dérogé au protocole habituel lors de cette cérémonie qui s'est clôturée par la Marseillaise reprise par l'ensemble des participants.

Espérons que l'année prochaine nous pourrons retrouver un large public associé à la présence des porte-drapeaux, aux enfants des deux écoles de la commune et au traditionnel lâcher de pigeons, symbole de la paix.

Patrimoine : les cloches de l'Eglise Sainte Marie-Madeleine à Augmontel

Cette église qui domine le village abrite deux cloches dans son petit clocher-mur situé au-dessus de l'entrée. Elles sont fixes, ne balancent pas, et sont sonnées électriquement.

Cloche 1

D'un diamètre de 82 cm, elle donne la note LA 3, et on peut estimer son poids à environ 330 kg.

Anomalie : Le système de tintement électrique (intérieur) est positionné trop bas. Pour pallier à ce défaut, le campaniste a positionné la boule de tintement à l'extrémité de la tige où elle n'est fixée que sur un seul point (au lieu de deux). Conséquence : la boule de tintement s'est lentement dévissée et a glissé au bas de la tige et c'est cette dernière qui, parfois, arrive à toucher la cloche.

Nous avons tenté de remettre la boule à sa place initiale, mais il est certain que cela ne tiendra pas…

CETTE CLOCHE A REÇU A SON BAPTEME
LES NOMS DE MARIE JOSEPH
PARRAIN MR JOSEPH JULES PRADES
PARRAINE GERMAINE CABROL
MR GUY CURE 1883

Fondeur

TRIADOU FRÈRES À VILLEFRANCHE D'AVEYRON

Ornementations

La base des anses ouvragées est cerclée d'un cordon boulé souligné d'une frise de feuilles d'acanthe en pendentif sur la doucine de la cloche, au-dessus des inscriptions.

Sous celles-ci, une frise décorative entoure la cloche dont la robe est décorée par quatre effigies représentant le Christ en croix, la Vierge Marie, écrasant le serpent, Saint Joseph et Saint Jean.

Le bas de la cloche est orné d'une frise de macarons accolés sous un cordon boulé.

Anses et décorations

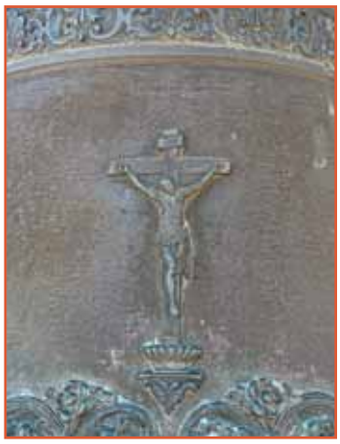

Le Christ en croix

La Vierge écrasant le serpent

Saint Joseph et l'Enfant Jésus

Saint Jean

Cloche 2

Tintée extérieurement, elle est installée comme la précédente. C'est la plus ancienne des deux.

Son diamètre est de 50,5 cm, sa note donne le FA 4, et son poids peut être évalué à environ 77 kg.

Dédicace

L'AN DE JC 1817
DIEU EST NOTRE ROI
IL NOUS A DÉLIVRÉ DE L'ESCLAVAGE

Fondeur

Pas de nom de fondeur

Ornementations

On relève la présence de nombreuses fleurs de lys, même dans l'inscription elle-même.

Sur la robe, figure une croix, elle aussi ornée de fleurs de lys, sur un promontoire à degrés, toujours ornés de fleurs de lys, sur deux rangées.

A l'opposé, est représentée la Vierge à l'Enfant, surmontée d'une grosse couronne. Ses pieds reposent sur un croissant de lune et elle est entourée de 15 fleurs de lys.

LES CLOCHES DE L'ÉGLISE SAINTE MARIE MADELEINE À AUGMONTEL par Jean-Pierre Carme et Philippe Cals. – 2014
Association Carillons en Pays d'Oc - www.carillonsenpaysdoc.fr

Compte-rendu du Conseil Municipal du mercredi 10 décembre 2020

- **Modification du tableau des effectifs**
  Sur proposition de Monsieur le Maire, Le Conseil municipal décide de modifier le tableau des effectifs de la collectivité à compter du 01/01/2021.
- **Adhésion au service de Médecine de Prévention et de santé au travail du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Tarn**
  Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion au service de Médecine de Prévention et de santé au travail du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Tarn, pour une durée de 3 ans à compter du 01/01/2021 et dit que les dépenses correspondantes seront inscrites au budget 2021 et aux budgets suivants.
- **Règlement intérieur du Conseil municipal**
  Après avoir exposé le contenu du nouveau règlement du Conseil municipal qui a vocation de fixer des règles propres de fonctionnement interne, dans le respect toutefois des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, ce dernier est approuvé par le Conseil municipal.
- **Transfert de la compétence plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) à la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet**
  Il est proposé au Conseil municipal de se prononcer sur le transfert de la compétence PLUi à la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet à compter du 1er janvier 2021. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, est défavorable au transfert de la compétence PLUi à la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet à compter du 1er janvier 2021.
- **Convention pour l'instruction des demandes d'autorisation et actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation du sol – Avenant n°6**
  Convention établie et approuvée entre La Ville de Mazamet, représentée par son Maire Monsieur Olivier FABRE, la Commune de Payrin-Augmontel, représentée par son Maire Monsieur Christophe MOUNIE et la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet, représentée par Monsieur Pascal BUGIS, Président.
- **Eau et assainissement - Gestion des eaux pluviales urbaines– Approbation de l'avenant visant à reconduire la convention pour une durée d'un an**
  Le Conseil municipal, après en avoir délibéré approuve la reconduction de la convention pour une année supplémentaire soit jusqu'au 31 décembre 2021, approuve l'avenant n° 1 de ladite convention relative à la gestion des eaux pluviales urbaines entre la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet et la commune de Payrin-Augmontel et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes relatifs de cet avenant.
- **Mise à disposition de l'actif et du passif du service assainissement à la communauté d'agglomération Castres-Mazamet**
  Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le transfert de l'actif et du passif du service assainissement à la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet.
- **Transfert des excédents du budget de l'assainissement au profit du SIVAT**
  Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de transférer au profit du SIVAT les excédents des budgets clôturés de l'eau et de l'assainissement, qui se détaillent de la manière suivante : excédents de fonctionnement : 5 286.76 €, solde d'exécution d'investissement : -1 674.16 € et dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2020.
- **Décision Modificative n° 3 – Budget principal**
  Considérant qu'il convient d'inscrire les dépenses et recettes relatives au transfert des résultat du budget annexe assainissement au SIVAT, le Conseil municipal approuve la décision modificative.
- **Demande de fonds de concours auprès de la CACM, au titre de la Cohésion Territoriale - année 2019**
  Considérant les travaux d'accessibilité de l'école de La Naure qui s'élèvent à 47 945 € H.T. le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le plan de financement et de solliciter auprès de la Communauté d'agglomération de CASTRES-MAZAMET un fonds de concours au titre de la cohésion territoriale 2019 d'un montant de 10 000 €.
- **Demande de fonds de concours auprès de la CACM, au titre de la Cohésion Territoriale - année 2020**
  Considérant le projet d'acquisition de mobilier et matériel informatique pour l'école de La Naure qui s'élève à 23 000 € H.T. le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le plan de financement.
- **Avenant n° 6 à la Convention pour l'acquisition et la gestion de tentes de réception**
  Dans le cadre de la convention signée en 2002 avec les communes de Aussillon, Labastide Rouairoux, Mazamet, Payrin-Augmontel, Pont de l'Arn et de St Amans, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le projet d'acquisition d'une tente de réception supplémentaire, s'engage à verser la participation forfaitaire de 907.86 € à la commune de Pont de l'Arn, qui assumera l'acquisition, l'entretien et l'assurance, et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°6 à la convention pour l'acquisition et la gestion de tentes de réception.
- **Subventions aux associations**
  Le Conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, décide d'accorder des subventions exceptionnelles : au club du 3° âge « Les feuilles d'automne » qui souhaite acquérir un lot de 20 tables légères (participation d'un montant de 1 445€) ; à l'Association des Maires des Alpes-Maritimes suite aux crues causées par la tempête Alex (300€) ; à l'Ecurie Montagne Noire pour le Téléthon 2020 (550€).
- **Nouvelle dénomination de voies communales**
  Le Conseil municipal approuve la nouvelle dénomination des voies communales.

Nathalie Tenza, conseillère de la liste minoritaire

Chers habitants de la commune,

Je profite de l'opportunité qui m'est donnée pour vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Je remercie tous ceux qui ont voté pour la liste « opposée », mais je tenais à vous informer que sur 3 élus, je suis la seule à être présente depuis l'élection du nouveau maire, en mai dernier. Par respect pour vous tous, je me dois de vous représenter.
Je voudrais remercier Christophe MOUNIE et tous les élus pour leur accueil et leur écoute. Cela m'a motivée à m'investir un peu plus en étant membre de 2 commissions : environnement et communication.
J'ai l'espoir qu'ensemble nous allons pouvoir travailler pour le bien de la commune et de ses habitants.
Prenez soin de vous et de votre famille.

Nathalie TENZA

A LA E de La N aure

Compte tenu de la situation exceptionnelle de l'année qui vient de s'écouler, les différents clubs proposés habituellement n'ont pu être maintenus. Néanmoins tous les animateurs ont redoublé d'imagination pour proposer aux enfants des activités diversifiées.

Noël à l'ALAE

Pour la période des fêtes de fin d'année, les adultes référents ont tenu à garder l'esprit de Noël, en proposant du bricolage le temps de la garderie du soir. Un petit plaisir de pouvoir à nouveau donner libre court à son esprit créatif. A cette occasion, petits et grands ont confectionné des objets pour le marché de Noël de l'école, comme de jolis traineaux, des boîtes originales en forme de pingouins, des porte-photos, des magnets... qui ont rencontré un beau succès lors de la vente des parents d'élèves.
Merci à tous les enfants pour leur travail soigné.
Les enfants ont aussi décoré des pots en terre aux couleurs de Noël dans lesquels ils ont planté des jacinthes début décembre. Le fait de devoir s'en occuper en les arrosant régulièrement, a permis aux enfants de voir pousser des bulbes. Ces jolis pots ont rejoint les objets pour le marché de Noël afin d'égayer les tables de fêtes !

Concours de dessin

Est arrivé le mois de décembre et, avec lui le traditionnel « Concours de dessin de Noël » de l'école de la Naure. Comme chaque année, la motivation est au rendez-vous et chaque élève est sollicité pour réaliser un dessin avec pour thème Noël ! Ce dernier doit être mis en couleurs uniquement à l'aide de crayons de couleur (règle stricte du concours !)

Le dessin se fait uniquement dans l'enceinte de l'école, sur les temps A.L.A.E, en classe après les temps de travail et en garderie du matin. Les dessins ont été affichés sur les vitres de la cantine, par classe et de façon anonyme !
Le vote a été fait par le personnel de l'école, le vendredi 18 décembre 2020, jour du début des vacances de Noël. A l'issu de ce vote, ont été élus gagnants du concours 2020 :
Pour la classe de CP : Diégo V.
Pour la classe ce CE1/CE2 : Lily B. et Roméo S.
Pour la classe de CE2/CM1 : Maéva A.P
Pour la classe de CM1/CM2 : Elsa K. et Adrien G.
Les enfants se sont vus remettre un lot à chacun, composé d'un livre, d'un verre, d'un sucre d'orge accompagné de son Père Noël en chocolat !
Un grand BRAVO à tous les participants, BRAVO aux gagnants et le rendez-vous est pris pour le prochain concours en décembre 2021 !

Ecole de La Naure

La semaine du goût

Cette année encore et malgré le contexte sanitaire, les classes de maternelle ont participé à la semaine nationale du goût.

Cette semaine a été l'occasion de faire un travail pédagogique transversal sur le goût notamment autour des 4 saveurs.

Après avoir travaillé sur la lecture de recettes et le vocabulaire des ustensiles de cuisine et des 4 saveurs, les élèves ont pu tout au long de la semaine cuisiner et déguster des réalisations variées. Entre soupes, jus d'orange, gâteaux sucrés et salés ou dégustation de fromages, les élèves ont aiguisé leurs papilles !

Cette initiative a permis de valoriser le bien manger auprès des plus jeunes et d'éveiller leur curiosité culinaire.

Vivement l'année prochaine !

« Danse et mouvement » pour la classe des CP…

Cette année, la classe de CP participe au projet pluridisciplinaire « Danse au musée ». Les conditions sanitaires ne nous ont pas permis de visiter le musée Goya de Castres comme prévu ; les couloirs de l'école ont donc pris des airs de petit musée afin de permettre aux enfants d'observer et de reproduire les œuvres de l'artiste Gaston Toussaint, sur le thème de la danse et du mouvement. Pour nos artistes en herbe il s'agit du point de départ de notre projet de danse, alimenté par la venue d'une danseuse professionnelle qui nous proposera un atelier de danse au mois de février.

Rencontre sportive pour les CE1- CE2

Malgré le contexte sanitaire, les élèves de CE1-CE2 ont participé à une rencontre sportive sous l'égide de l'USEP, le vendredi 27 novembre. Cette rencontre a clôturé un cycle de badminton, activité proposée aux élèves durant la période. Au cours de l'après-midi, les enfants ont pu pratiquer différents sports de raquettes : ping au sol, coxi bolla, mini-tennis et badminton.

Inscriptions à l'école de La Naure pour la rentrée 2021-2022

Les parents souhaitant inscrire leurs enfants à l'école pour la rentrée prochaine peuvent dès à présent prendre contact avec Madame Iché, directrice de l'école, par téléphone au 05 63 98 54 89.

Ecole de La Naure

Noël

Vendredi 18 décembre, nous avons fêté Noël en tenant compte du contexte sanitaire. Le Père Noël est arrivé sur un super camion-remorque pour déposer les cadeaux devant le portillon de la cour. Nous avons pu lui parler de loin et danser avec lui ! Il a apporté des cadeaux pour chaque classe de maternelle. Pour la classe d'Hélène (TPS-PS-MS), il a apporté de nombreux animaux plus que réalistes ! Pour la classe de Sylvie (MS-GS), il a apporté des livres et des jeux de récréation : des accessoires pour le bain de poupée, 2 ballons, un tapis de voitures, un jeu de l'oie, … Après cette belle venue, nous avons ensuite goûté dans notre classe. Nous avons mangé des gâteaux que nous avions préparés nous-mêmes ainsi qu'un Père Noël en chocolat et une clémentine. Puis nous avons joué avec les cadeaux que nous avions reçus.
Merci à toute l'équipe de l'école et l'équipe municipale qui a œuvré à la réussite de cette belle matinée !

Goûter de Noël et loto pour les enfants du CP au CM2

Un loto était au programme des festivités de Noël cette année : un beau moment de convivialité et de jeu apprécié par tous pour terminer dans la bonne humeur ce premier trimestre ! Pour clôturer l'après-midi, les enfants ont eu droit à un goûter offert par la Mairie de Payrin. Le Père Noël ne les a pas oubliés puisque chaque classe a eu son lot de cadeaux : puzzles, livres, jeux éducatifs… L'équipe pédagogique remercie chaleureusement les employés de mairie ainsi que les élus qui ont largement contribué à la réussite de cette fête.

Marché de Noël

Jeudi 17 et vendredi 18 décembre, les parents, à la sortie de l'école, ont pu faire leurs emplettes et récupérer leurs commandes lors d'un petit marché de Noël organisé par l'Association des Parents d'Elèves de l'école.

Toute l'équipe de l'école de La Naure vous souhaite une très belle année 2021 !

École La Salvetat

Semaine du goût

A l'occasion de la semaine du goût, l'ensemble des classes de l'école ont décidé de partager un petit déjeuner préparé par les élèves eux-mêmes. Au menu, compote de pommes cuisinée par les TPS/PS/ MS, confiture de pastèques confectionnée par les MS/GS et beurre préparé par les CP/CE1 /CE2/CM1/CM2.

« Pour la compote de pommes, nous avons dû peler les pommes, les couper en rondelles grâce à un pèle pommes puis les découper en petits morceaux. Après la cuisson, réalisée par les adultes, nous les avons passées dans un moulin à légumes pour obtenir notre compote. Le lendemain matin nous l'avons mise en pot avant de la déguster avec les CM1/CM2 qui nous ont proposé des tartines de beurre saupoudrées de chocolat en poudre ou sucre…. Un vrai régal !!! »

Pour la confection du beurre, les élèves de CP et de CE1/CE2 sont allés, en amont, visiter la ferme du Moulin Neuf. Au programme : Visite de l'exploitation, explication de l'alimentation des vaches et visite de la salle de traite. Les enfants se sont régalés ! On remercie au passage Clémence pour nous avoir fait la visite, Laurence et son mari pour avoir accepté de nous accueillir ainsi que tous les parents ou grands-parents qui nous ont accompagnés.

De retour en classe, les élèves ont vu comment fabriquer de la crème, puis ont fabriqué leur propre beurre. Merci aux mamans qui nous ont aidé dans cette activité "sportive"!

Les MS/GS ont de leur côté confectionné une délicieuse confiture de pastèque qu'ils ont déposé sur les tartines de beurre des CP, CE1/CE2. Un vrai régal pour le petit déjeuner !

11 novembre

La classe des CM1-CM2 a commémoré ce jour spécial d'une manière différente. Ils ont revêtu leur équipement d'enquêteur et se sont rendus sur le monument aux morts de la commune pour essayer de répondre à une série de questions sur l'observation de l'édifice. Ils ont découvert que la statue représentait Jeanne d'Arc et que le socle était entouré d'une chaîne fixée à des reproductions d'obus. Puis ils ont fait le croquis de ce monument. De retour en classe, ils ont réalisé une fresque représentant le drapeau français orné de colombes et de bleuets. Un devoir de mémoire qui a beaucoup plu aux élèves !

Un Noël de Partage à l'Ecole La Salvetat

En cette fin année si particulière, afin de nous préparer à vivre Noël, nous avons choisi de travailler sur la notion de partage : Une des actions de solidarité a été de constituer des boîtes à chaussures garnies pour les plus démunis, afin de leur offrir un petit colis de Noël. Chaque enfant a amené en classe des biens de première nécessité, des habits, des petits jeux, des friandises…

Nous avons ensuite rempli tous ensemble ces boîtes à chaussures, sans oublier d'y joindre des productions personnelles (cartes, dessins…) pour réchauffer le cœur des personnes qui recevront ces boîtes. Des responsables de l'association tarnaise à l'initiative de ce projet sont venus à l'école à la veille des vacances afin de collecter toutes nos boîtes. Un vrai moment de partage, en espérant que ces colis fassent plaisir aux personnes qui vont les recevoir.

École La Salvetat

Vendredi 18 décembre : Journée de Noël remplie de surprises !

C'est le dernier jour avant les vacances de Noël. Une belle journée pleine de surprises : tout d'abord la visite du Père Noël et de la Mère Noël dans toutes les classes. Ils nous ont amené un petit livre pour chacun, avant de partager tous ensemble le goûter. La journée s'est terminée par une séance de cinéma à l'école.

A tour de rôle, toutes les classes sont allées à l'église de Payrin afin de voir la grande crèche et de découvrir le grand livre de l'histoire de la nativité. Une belle façon de fêter NOËL. De plus, Dans le cadre d'un concours avec l'A.P.E.L. (association des parents d'élèves) et de la liaison avec le Collège Jeanne d'Arc, certains élèves ont participé à la création d'une crèche avec des matériaux de récupération ou ramassés dans la nature. Nous avons donc appris à créer des scènes en « poésie en papier ». Nous sommes fiers du résultat.

Le Noël canadien - Le Concours de pulls, masques et chapeaux de Noël

Pour essayer de faire des activités ludiques pour le dernier jour d'école, nous avons réfléchi en classe sur des idées et projets à organiser.

L'idée des cadeaux canadiens a été retenue : offrir et recevoir des objets que l'on a fabriqué à la maison en cachette. Une semaine avant le dernier jour d'école, chaque élève a amené un cadeau fait maison pour la personne qu'il avait tiré au sort. Pour des raisons sanitaires, les cadeaux sont restés une semaine sous le sapin et ont fait plus d'un impatient. Le dernier jour, au moment d'offrir leur cadeau, tous étaient impatients de recevoir mais surtout d'offrir leur présent qu'ils avaient mis tant de cœur à réaliser.

Une autre idée : l'organisation d'un concours de pulls de Noël, de chapeaux et d'après l'idée d'Inès de masques de Noël. Le dernier jour, par bulletin secret chacun a voté. Le plus beau pull de Noël a été remporté par Alaïs, le plus lumineux par Lucas, le pull fait maison par Allan et Sofia, le plus drôle par Yoan, le plus original par Liah, le chapeau ou serre-tête par Inès, le masque par Eglantine. Bravo à tous pour la participation et la créativité, nous avons eu de belles créations, colorées et lumineuses !

Une expérience à renouveler l'année prochaine !

Inscriptions pour la rentrée 2021-2022

Pour les enfants de la toute petite section au CM2,
vous pouvez prendre contact avec le secrétariat de l'école dès maintenant.
Tél. : 05.63.61.51.31 - E-mail : ogec.payrin@gmail.com
www.ecolelasalvetat.fr (formulaire de contact disponible en ligne)

Pour les enfants de 2 à 3 ans,
rentrées possibles : 09/2021 ou en 01/2022,
des matinées d'accueil sont prévues.

Garderies de 7h le matin à 18h30 le soir, étude surveillée,
deux services de restauration maternelles et primaires.

Projets innovants

- **Initiation à l'anglais**
  dès la toute petite section et jusqu'au CM2,
- **Suivi individualisé des élèves**
- **Ateliers informatiques**
  classe transplantée
  (mer, océan, ski, découvertes culturelles...).
- **Diverses sorties**
  (Hautpouloise, médiathèque, piscine,
  théâtre, spectacles et visites diverses...).

M JC de Payrin - Centre de loisirs

Sortie à Albi

Le 22 octobre, les ados étaient de sortie à Albi

Cathédrale d'Albi

Matrice Virtuelle

Activités d'Halloween

Noël au Centre de Loisirs

Lettre au Père-Noël avec les 3-5 ans

Atelier Art floral

Sortie au FabLab

Le 29 octobre, les jeunes se sont rendus à Castres, pour une journée au laboratoire FABLAB. Ils se sont servis de drones, d'imprimantes 3D et ont conçu leur propre jeu vidéo.

Marché de Noël

Cette année le traditionnel Marché de Noël n'a malheureusement pas eu lieu. Cependant, la MJC de Payrin, ainsi que la crèche Los Pitchounets et les deux écoles de la commune ont proposé, le samedi 12 décembre, une vente à emporter d'huîtres, d'aligot-saucisse et de vins de Gaillac. Et cela a bien marché !

Chantier jeunes

Le samedi 05 décembre, de 9h à 16h, les jeunes de la MJC ont organisé une vente de sapins de Noël sur le parking de Carrefour ; vente qui les aidera à financer leur sortie au Ski prévue pendant les prochaines vacances de février.

Le Bureau

Noël à la Crèche Los Pitchounets

Vive la neige !

Visite du Père Noël

Marché de Noël

Cathy Puertolas

Les Zygomatiques

En attendant de rallumer les lumières, la troupe des Zygomatiques vous souhaite une bonne et heureuse année 2021 !
Nous avons hâte de vous retrouver, dès que la situation le permettra...
Prenez bien soin de vous, à bientôt !

Plus d'informations sur le blog :
http://leszygomatiques81.unblog.fr/
ou sur la page Facebook : Les-Zygomatiques

Antenne de la Lumière

Antenne de la Lumière

Nous présentons nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2021 aux membres de l'Antenne de la Lumière, aux accompagnants ainsi qu'à tous les lecteurs.
Nous espérons reprendre nos activités dès que possible. En attendant, nous vous souhaitons du courage et de la sérénité pour affronter cette situation difficile.

Ecole de La Salvetat

Les écoles de Payrin-Augmontel
vous souhaitent
une bonne année 2021 !

Ecole de La Naure